La Chambre s'est ralliée complètement à l'opinion nouvelle.

La Chambre a repris un peu de notre initiative en amendant le bill intitulé: "Acte pour créer le bureau d'auditeur des ventes à l'encan dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets." Les vingt amendements étant mis en discussion, la Chambre n'en a pas rejeté un seul.

Sur motion, la Chambre y ajoutait demandé son concours, le greffier a été chargé d'en informer le Sénat.

Sur motion, la Chambre s'est disposée de son règlement et a pris à ce sujet la seconde lecture le bill intitulé: "Acte pour venir au secours de Wm. H. Maxwell, Calomon M. Calvit, Wm. M. Brown et Robert A. Crain."

M. Brewer a offert un substitut au dit bill, lequel a été sur motion adopté.

Sur motion, la Chambre a suspendu l'action de son règlement et s'est occupée de ce bill à sa 3ème lecture.

Sur motion, ordonné que ledit bill passe sous le titre suivant: Acte pour venir au secours de R. A. Crain, de la paroisse des Rapides.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

Sur une motion que la Chambre suspende l'action de son règlement à l'effet de s'occuper du bill du Sénat intitulé:

Acte pour régler le cours du change de l'Etat et pour d'autres objets—l'appel nominal a été demandé et il a paru que M.M. Benjamin, Blanchard, Bordenave, Broadwell, Brasher, Brewer, Breu, Carré, Coffey, Culbertson, Finker, Frérot, Gaudet, Garrigues, Guilbeau, Howell, Hunt, Kemp, McNeil, Morgan, Musson, Nicolas, Newport, Ogden, Perkins, Phelps, Rabalais, Ratliff, Rogers, Selby, Stille, Taylor, A. B. Thibodeaux et Winchester avaient voté dans l'affirmative—39 oui.

Et MM. Bordelon, Philips et Couvillon dans la négative—3 non.

La dite motion ayant prévalu, le dit bill a été lu pour la première fois.

La Chambre ayant de nouveau suspendu l'action de son règlement, le dit bill a subi sa seconde lecture et a été adopté avec divers amendements et sections additionnelles.

Sur une motion que la Chambre suspende l'action de son règlement à l'effet de prendre à sa 3ème lecture le bill susdit, l'appel nominal a été demandé et il a paru que M.M. Allen, Benjamin, Bienvenu, Bordenave, Brasher, Brewer, Breu, Coffey, Culbertson, Edwards, Finker, Foley, Frérot, Gaudet, Garrigues, Hunt, Kemp, McNeil, Morgan, Musson, Nicholls, Newport, Ogden, Perkins, Phelps, Prescott, Stille, Taylor, A. B. Thibodeaux, Voorhies, Wadsworth et Winchester avaient voté dans l'affirmative—38 oui.

Et MM. Couvillon, Farmer, Garrigues, Guilbeau, McRae, Phelps, Rabalais et Selby avaient voté dans la négative—8 non.

La dite motion ayant prévalu, sur motion, il fut ordonné que le dit bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'en informer le Sénat et de demander son concours aux amendements de la Chambre.

M. Bordelon, de la part du comité d'enrôlement, a rapporté comme dûment enrôlés les résolutions et bills suivans:

Acte pour incorporer la Congrégation Protestante Episcopale de l'Eglise de l'Annonciation dans la paroisse d'Orléans.

Acte pour changer l'époque de l'élection des membres du jury de police de la paroisse Lafayette.

Acte pour remettre en force l'acte intitulé: acte pour incorporer la Compagnie des Architectes de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 25 mars 1838.

Acte pour autoriser une nouvelle répartition des districts d'élection du jury de police de la paroisse de Caddo,—et une résolution ordonnant que les témoignages pris par le comité rédigé dans la Chambre relativement à la collision des bateaux-à-vapeur De Soto et Buck Eye, seient livrés à l'avocat à charge de l'Etat en des Etats-Unis.

L'Orateur ayant apposé sa signature, le greffier a été chargé d'y demander celle du Président du Sénat.

Par un message du Sénat, reçu et transmis à la Chambre par M. Ledoux, son secrétaire privé, la Chambre est informée que Son Excellence a approuvé et signé les résolutions et bills suivans:

Acte pour créer un district additionnel d'élection dans la paroisse Assomption et pour d'autres objets.

Acte pour créer la charge de bibliothécaire de l'Etat et pour d'autres objets.

Une résolution autorisant les commissaires nommés à l'effet de pourvoir un local convenable et les meubles nécessaires à l'usage de la Convention qui doit se réunir à Jackson, à l'effet de réviser la Constitution de l'Etat, de faire transporter à la dite ville les meubles de la Chambre des Représentans et du Sénat qu'ils croiront utiles et nécessaires.

Acte pour augmenter le nombre des membres du jury de police de la paroisse des Avoyelles et pour d'autres objets.

Une résolution accordant un congé à Edmond H. Martin, notaire public dans la paroisse St. Landry, et autorisant Robert Taylor, pendant son absence, à lever et certifier toutes copies d'actes que l'on pourrait demander de l'étude du dit E. H. Martin.

Acte pour amender un acte intitulé: acte pour créer la charge de collecteur des taxes d'Etat sur les biens fonciers, les esclaves et les voitures dans et pour la paroisse d'Orléans, approuvé le 12 mars 1838.

Acte pour garantir d'une manière plus efficace les témoignages en cas d'incendie.

Acte pour faciliter le passage de la rivière Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles, et pour d'autres objets.

Acte pour créer un siége additionnel d'Justice à Spring Creek Academy, dans la paroisse des Rapides, et pour changer le siége de la paroisse d'Assomption d'entre siége d'élection de la dite paroisse et pour d'autres objets.

Acte pour amender un acte créant la Compagnie des Pompiers du Phenix No. 1 de la paroisse des Natchitoches.

Acte pour venir au secours de John Malony, George Hammett et John P. Elam, administrateurs de la succession de Wm. J. Elam, décédé.

Acte pour incorporer les administrateurs de l'Eglise Méthodiste Episcopale de la Chapelle de Westley, dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Acte accordant à Pierre et Léonides Conrad le privilége de tenir un bac sur le fleuve Mississipi.

Acte relatif à l'émission des licences pour faire marcher des charrettes, drays et autres voitures dans et pour les rues de la Ligne-Canal et de la Nouvelle-Orléans.

Acte pour incorporer l'Eglise Méthodiste Episcopale de la ville de Thibodeaux, paroisse de Lafourche Inférieure.

Acte relatif aux biens de communauté.

Acte pour pourvoir la solacte, la garde et les débours des revenus publics et pour punir le crime de concussion des deniers publics.

Acte relatif aux vaccinations des écoles publiques.

Acte pour venir au secours de Jesse Adrue et autres, cautions de Lewis Andrus, ex-shérif de la paroisse de St. Landry.

Acte pour amender un acte intitulé: acte pour diminuer les dépenses de l'Etat de la Louisiane et pour réduire les salaires et les émolumens de certains officiers, approuvé le 26 mars 1842.

Acte accordant à Jesse Irwin et à Charles H. Dickinson le privilége de tenir un bac sur le Bayou Crocodille, dans la paroisse de Ouest Bâton-Rouge.

Acte pour amender les divers actes intitulés: acte pour réduire le nombre des assesseurs dans les diverses parties de l'Etat; et en ce qui concerne l'assiette des revenus de l'Etat, approuvé le 7 février 1839.

Par un message venu du Sénat par M. Davis, assistant secrétaire, la Chambre est informée du concours de ce corps aux amendemens du bill intitulé:

Acte pour amender un acte intitulé: acte relatif à l'organisation et à la discipline de la milice de la Louisiane, approuvé le 19 mars 1840. Le concours de la Chambre y est demandé.

Par le même message, le concours de la Chambre est demandé au bill intitulé:

Acte pour amender l'acte intitulé: acte pour pourvoir un fonds pour le soutien de l'Hôpital de Charité de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 27 mars 1843.

Le rapporteur de l'Orateur est aussi demandée aux bills suivans émanant du Sénat et dûment enrôlés:

Acte pour incorporer la Compagnie de l'Hôtel St. Charles; et acte pour amender un acte intitulé: acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et pour les autres fins, et pour la 2ème fois, passé le 27 mars 1839; et aussi pour amender la charte de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest contre les risques de la mer et du feu, passé le 25 mars 1836.

M. Voorhies, de la part du comité d'enrôlement, ayant rapporté comme dûment enrôlés les bills suivans:

Acte pour faciliter le passage de la rivière Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles, et pour d'autres objets.

Acte pour créer un siége additionnel d'Justice à Spring Creek Academy, dans la paroisse des Rapides, et pour changer le siége de la paroisse d'Assomption d'entre siége d'élection de la dite paroisse et pour d'autres objets.

Acte pour amender un acte créant la Compagnie des Pompiers du Phenix No. 1 de la paroisse des Natchitoches.

Acte pour venir au secours de John Malony, George Hammett et John P. Elam, administrateurs de la succession de Wm. J. Elam, décédé.

Acte pour incorporer les administrateurs de l'Eglise Méthodiste Episcopale de la Chapelle de Westley, dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Acte accordant à Pierre et Léonides Conrad le privilége de tenir un bac sur le fleuve Mississipi.

Acte relatif à l'émission des licences pour faire marcher des charrettes, drays et autres voitures dans et pour les rues de la Ligne-Canal et de la Nouvelle-Orléans.

Acte pour incorporer l'Eglise Méthodiste Episcopale de la ville de Thibodeaux, paroisse de Lafourche Inférieure.

Acte relatif aux biens de communauté.

Acte pour pourvoir la solacte, la garde et les débours des revenus publics et pour punir le crime de concussion des deniers publics.

Acte relatif aux vaccinations des écoles publiques.

Acte pour venir au secours de Jesse Adrue et autres, cautions de Lewis Andrus, ex-shérif de la paroisse de St. Landry.

Acte pour amender un acte intitulé: acte pour diminuer les dépenses de l'Etat de la Louisiane et pour réduire les salaires et les émolumens de certains officiers, approuvé le 26 mars 1842.

Acte accordant à Jesse Irwin et à Charles H. Dickinson le privilége de tenir un bac sur le Bayou Crocodille, dans la paroisse de Ouest Bâton-Rouge.

Acte pour amender les divers actes intitulés: acte pour réduire le nombre des assesseurs dans les diverses parties de l'Etat; et en ce qui concerne l'assiette des revenus de l'Etat, approuvé le 7 février 1839.

Par un message venu du Sénat par M. Davis, assistant secrétaire, la Chambre est informée du concours de ce corps aux amendemens du bill intitulé:

Acte pour amender un acte intitulé: acte relatif à l'organisation et à la discipline de la milice de la Louisiane, approuvé le 19 mars 1840. Le concours de la Chambre y est demandé.

Par le même message, le concours de la Chambre est demandé au bill intitulé:

Acte pour amender l'acte intitulé: acte pour pourvoir un fonds pour le soutien de l'Hôpital de Charité de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 27 mars 1843.

Le rapporteur de l'Orateur est aussi demandée aux bills suivans émanant du Sénat et dûment enrôlés:

Acte pour incorporer la Compagnie de l'Hôtel St. Charles; et acte pour amender un acte intitulé: acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et pour les autres fins, et pour la 2ème fois, passé le 27 mars 1839; et aussi pour amender la charte de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest contre les risques de la mer et du feu, passé le 25 mars 1836.

M. Voorhies, de la part du comité d'enrôlement, ayant rapporté comme dûment enrôlés les bills suivans:

Acte pour venir au secours de R. A. Crain, de la paroisse des Rapides.

Acte pour venir au secours de Calomon M. Calvit, Wm. M. Brown et Robert A. Crain, de la paroisse des Rapides.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

Sur une motion que la Chambre suspende l'action de son règlement à l'effet de s'occuper du bill du Sénat intitulé:

Acte pour régler le cours du change de l'Etat et pour d'autres objets—l'appel nominal a été demandé et il a paru que M.M. Benjamin, Blanchard, Bordenave, Brasher, Brewer, Breu, Carré, Coffey, Culbertson, Finker, Frérot, Gaudet, Garrigues, Guilbeau, Howell, Hunt, Kemp, McNeil, Morgan, Musson, Nicolas, Newport, Ogden, Perkins, Phelps, Prescott, Stille, Taylor, A. B. Thibodeaux et Winchester avaient voté dans l'affirmative—39 oui.

Et MM. Bordelon, Philips et Couvillon dans la négative—3 non.

La dite motion ayant prévalu, le dit bill a été lu pour la première fois.

La Chambre ayant de nouveau suspendu l'action de son règlement, le dit bill a subi sa seconde lecture et a été adopté avec divers amendemens et sections additionnelles.

Sur une motion que la Chambre suspende l'action de son règlement à l'effet de prendre à sa 3ème lecture le bill susdit, l'appel nominal a été demandé et il a paru que M.M. Allen, Benjamin, Bienvenu, Bordenave, Brasher, Brewer, Breu, Coffey, Culbertson, Edwards, Finker, Foley, Frérot, Gaudet, Garrigues, Hunt, Kemp, McNeil, Morgan, Musson, Nicholls, Newport, Ogden, Perkins, Phelps, Prescott, Stille, Taylor, A. B. Thibodeaux, Voorhies, Wadsworth et Winchester avaient voté dans l'affirmative—38 oui.

Et MM. Couvillon, Farmer, Garrigues, Guilbeau, McRae, Phelps, Rabalais et Selby avaient voté dans la négative—8 non.

La dite motion ayant prévalu, sur motion, il fut ordonné que le dit bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'en informer le Sénat et de demander son concours aux amendemens de la Chambre.

M. Bordelon, de la part du comité d'enrôlement, a rapporté comme dûment enrôlés les résolutions et bills suivans:

Acte pour incorporer la Congrégation Protestante Episcopale de l'Eglise de l'Annonciation dans la paroisse d'Orléans.

Acte pour changer l'époque de l'élection des membres du jury de police de la paroisse Lafayette.

Acte pour remettre en force l'acte intitulé: acte pour incorporer la Compagnie des Architectes de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 25 mars 1838.

Acte pour autoriser une nouvelle répartition des districts d'élection du jury de police de la paroisse de Caddo,—et une résolution ordonnant que les témoignages pris par le comité rédigé dans la Chambre relativement à la collision des bateaux-à-vapeur De Soto et Buck Eye, seient livrés à l'avocat à charge de l'Etat en des Etats-Unis.

L'Orateur ayant apposé sa signature, le greffier a été chargé d'y demander celle du Président du Sénat.

Par un message du Sénat, reçu et transmis à la Chambre par M. Ledoux, son secrétaire privé, la Chambre est informée que Son Excellence a approuvé et signé les résolutions et bills suivans:

Acte pour créer un district additionnel d'élection dans la paroisse Assomption et pour d'autres objets.

Acte pour créer la charge de bibliothécaire de l'Etat et pour d'autres objets.

Une résolution autorisant les commissaires nommés à l'effet de pourvoir un local convenable et les meubles nécessaires à l'usage de la Convention qui doit se réunir à Jackson, à l'effet de réviser la Constitution de l'Etat, de faire transporter à la dite ville les meubles de la Chambre des Représentans et du Sénat qu'ils croiront utiles et nécessaires.

Acte pour augmenter le nombre des membres du jury de police de la paroisse des Avoyelles et pour d'autres objets.

Une résolution accordant un congé à Edmond H. Martin, notaire public dans la paroisse St. Landry, et autorisant Robert Taylor, pendant son absence, à lever et certifier toutes copies d'actes que l'on pourrait demander de l'étude du dit E. H. Martin.

Acte pour amender un acte intitulé: acte pour créer la charge de collecteur des taxes d'Etat sur les biens fonciers, les esclaves et les voitures dans et pour la paroisse d'Orléans, approuvé le 12 mars 1838.

Acte pour garantir d'une manière plus efficace les témoignages en cas d'incendie.